



Assurance dommage ouvrage

Par **Ambry1978**, le **09/07/2020** à **07:07**

Bonjour

J ai declaré un sinistre aupres de l assurance dommage ouvrage : probleme d infiltration d eau lorsqu il pleut

L expert est passé ainsi que les professionnels pour estimer les travaux

Le professionnel pour les travaux d étanchéité et le peintre

L assurance est ok pour m indemniser

Elle prévoit de me verser l argent

A moi ensuite de payer les artisans

Je prévois de faire appel a l artisan pour l etancheité

Mais pour le peintre

Je souhaite garder l argent et ne pas peindre

Mes questions

Suis obligé de faire appel a l artisan peintre ?

L assurance dommage ouvrage va t elle me demander de justifier que j ai bien dépenser l argent pour les travaux ?

Merci